



objectif  
zéro pesticide  
dans nos villes et villages

À Saint-Paul-en-Cornillon  
Le 17 Mai 2022

# CÉRÉMONIE REMISE DU LABEL

## COMMUNE SANS PESTICIDE !



SÉM  
SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

FOREZ. EST  
communauté  
de communes

Loire  
LE DÉPARTEMENT



# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	P.03
CARTE ZÉRO PESTICIDE.....	P.04
ACTIONS FNE LOIRE.....	P.05
RAPPEL DE LA LOI LABBÉE.....	P.06

<b>2. ACTIONS ET TÉMOIGNAGES DES COMMUNES</b> .....	P.10
BALBIGNY.....	P.11
CHAMBOEUF.....	P.12
CELLIEU.....	P.14
LE CHAMBON-FEUGEROLLES.....	P.16
CRAINTILLEUX.....	P.18
LA GRESLE.....	P.19
LA RICAMARIE.....	P.20
RENAISON.....	P.21
SAINT-GALMIER.....	P.22
SORBIERS.....	P.23
SAINT-PRIEST-EN-JAREZ.....	P.24
SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ.....	P.26
SAINT-PAUL-EN-CORNILLON.....	P.27



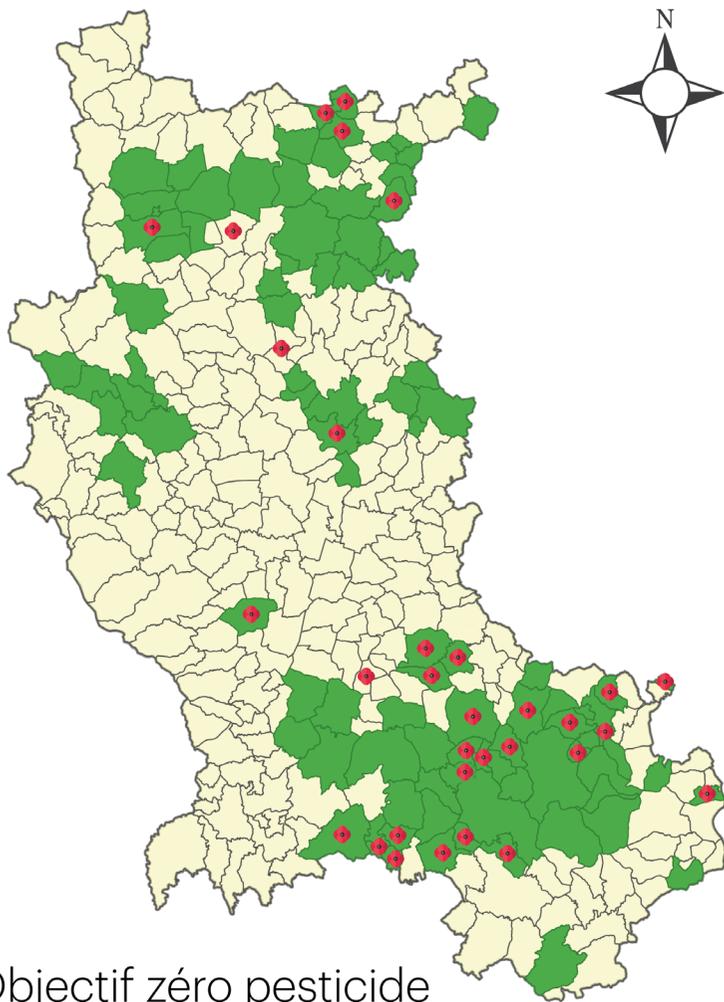
The background features several large, irregular red shapes and smaller floral motifs. A large red shape on the right contains the title. Below it, another red shape contains the number '1.'. The floral motifs are stylized, resembling roses or similar flowers, in red and white.

# INTRODUCTION

REPÈRE CARTOGRAPHIQUE  
ET JURIDIQUE

1.

# LA CARTE ZÉRO PESTICIDE DE LA LOIRE



## Objectif zéro pesticide



Commune labellisée "Commune sans pesticide"



Commune signataire de la charte régionale  
"Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages"

0 5 10 15 20 km



Réalisation : FNE Loire, RB, janvier 2022  
Sources cartographiques :  
FNE Loire - BD\_Topo\_42 IGN

# ACTIONS FNE LOIRE



France Nature Environnement (FNE ex FRAPNA) est une association qui mène des actions de protection de la faune, de la flore, de milieux naturels et de l'environnement.

Depuis 2012, nous accompagnons les collectivités volontaires à se passer durablement des produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs espaces publics en partenariat, jusqu'en 2019, avec les agences de l'eau Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse. Au-delà de l'application de la seule **loi « Labbé » entrée en vigueur en 2017**, nous portons la mise en place du « Zéro Phyto », c'est-à-dire l'arrêt de tous les produits phytosanitaires ( y compris « bio » ) sur tous les espaces.

A travers cette action, nous contribuons durablement à l'amélioration de notre cadre de vie et à la préservation de la santé et de la qualité de la ressource en eau. Nous participons à renaturer l'espace urbain parfois exclusivement « minéral » et à redécouvrir les herbes folles, loin d'être mauvaises !

Dans la Loire :

- **103 communes signataires de la charte régionale**  
« Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »
- **33 communes labellisées au niveau régional**  
« Commune sans pesticide »

# LOI LABBÉ

La loi « Labbé » limite l'usage des pesticides de synthèse depuis 2017 pour les collectivités et depuis 2019 pour les particuliers. À partir du 1er juillet 2022, l'interdiction s'étend aux espaces suivants :

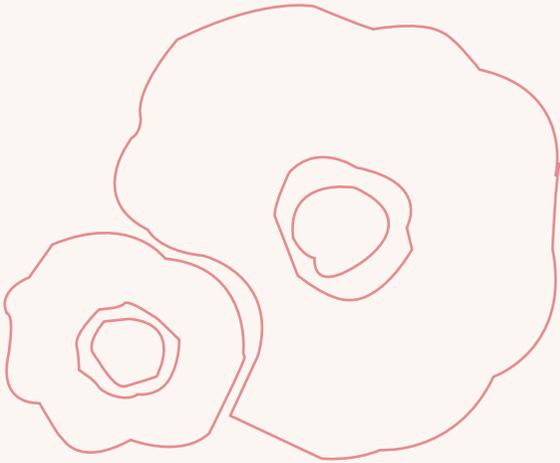
- **Habitations individuelles et collectives**
- **Hôtels, auberges, campings**
- **Parcs d'attractions, zones commerciales ou d'activités**
- **Établissements d'enseignement ou de santé, des maisons d'assistants maternels**
- **Lieux de travail**
- **Jardins familiaux, cimetières, columbariums, terrains de sports communaux**

La loi Labbé évoluant, la charte ainsi que le label le devront également. Une réflexion est en cours afin de proposer un nouvel accompagnement aux communes à partir de 2023 pour mieux répondre à leurs besoins face à la pérennisation du « zéro phyto » (entretien et aménagement).



*« L'utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. L'utopie d'hier peut devenir la réalité. »*

*Théodore Monod*



The background features several stylized red flowers with white outlines. A large, irregular red shape, resembling a speech bubble or a drop, is positioned in the center-right. The text is placed within this red shape.

# TÉMOIGNAGES DES COMMUNES

UNE ACTION MISE À L'HONNEUR PAR LES  
COMMUNES ZÉRO PESTICIDE.

2.



## DES ALLÉES ENHERBÉES

« Après une longue réflexion, de nombreuses visites de cimetières au sein d'autres communes de la Loire et des débuts laborieux avec un enherbement naturel, en novembre 2020, les élus et le service espaces verts ont décidé d'un commun accord de végétaliser les allées du cimetière communal.

Dans un premier temps, nous avons procédé à un travail superficiel des allées à l'aide d'un motoculteur puis réalisé un semis (mélange de

graines à pousse lente adapté à ce type de sol ainsi qu'au contexte géographique) recouvert d'un peu de terreau et d'amendement organique pour améliorer le substrat. À ce jour, nous sommes complètement satisfaits de ce procédé. Aussi nous prévoyons de réaliser en fin d'année, ce même procédé sur d'autres allées du cimetière. »

**Jonathan Cherblanc - Responsable  
Espaces Verts**



*Engazonnement d'une partie du cimetière communal afin de réduire l'utilisation de pesticides.*

# CHAMBOEUF



*Pose délicate des larves de Coccinelles*

## UNE AMBITION...DURABLE

Parce que viscéralement attachée au respect et à la préservation de l'environnement et parce qu'elle est convaincue que l'environnement est un élément de la qualité de vie et du bien-être, la commune a initié de nombreuses actions dans ce sens.

- En collaboration avec la Bulle Verte la commune a engagé une démarche volontariste ayant pour objectif la protection d'exploitation de la source Badoit et par la même occasion la préservation des espaces naturels et de la biodiversité.

- Expérimenté à la coulée verte et à l'écohameau, l'éco-pâturage sera bientôt étendu à tous les espaces naturels de la commune : moutons, chèvres, et ânes font le travail pour le plus grand plaisir des enfants.

- Par la préservation des arbres existants et un programme annuel de plantation d'arbres, la commune a mis l'arbre au cœur de sa politique environnementale.

- Par ailleurs, elle s'est engagée à la sauvegarde et à la plantation de haies paysagères. (ces dernières années, plus de cinq kilomètres de haies ont été plantées en bordure des cheminements modes doux).

- Expérimenté à la coulée verte et à l'écohameau, l'éco-pâturage sera bientôt étendu à tous les espaces naturels de la commune : moutons, chèvres, et ânes font le travail pour le plus grand plaisir des enfants.

- Réalisé en goutte à goutte sur l'ensemble des massifs, l'arrosage est programmé de nuit afin de limiter la consommation d'eau et d'en assurer une gestion raisonnée. L'utilisation d'anciens puits et de cuves de rétention permettent d'assurer l'arrosage des massifs diffus.

- Le paillage des massifs est réalisé à partir des résidus des tailles d'arbres et arbustes.

Combiné à un arrosage intégré programmé de nuit pour éviter l'évaporation et le dessèchement des massifs, les consommations d'eau sont réduites.

- Depuis 2010 la commune s'est engagée dans une démarche volontaire consistant à procéder à une suppression progressive des pesticides pour être totale et définitive sur l'ensemble du territoire communal depuis août 2020.

# CELLIEU



## EXEMPLE D'ACTION À CELLIEU : LE CIMETIÈRE

Les allées de notre cimetière sont en goudron, sable compacté ou goudron. Historiquement, nous utilisons des produits phytosanitaires, deux fois par an, pour tuer les mauvaises herbes le long des accès.

Nous avons aussi recours à un prestataire de service pour la taille et l'entretien des arbustes. Il utilisait toute sorte de produits que nous ne maîtrisons pas. Un cahier des charges précise maintenant que le recours aux produits phytosanitaires est interdit.

Pour les allées, l'entretien se fait aujourd'hui manuellement à la débroussailleuse ou au désherbeur thermique. Ces équipements ont été acquis il y a plusieurs années. Le résultat n'est pas aussi net qu'avec les produits chimiques, mais la population a bien saisi l'intérêt et ne nous le reproche pas.

Cependant, la charge de travail est plus importante qu'avec les produits phytosanitaires et nos équipes sont parfois débordées. Depuis deux ans nous faisons appelle deux fois par an à CONVERGENCE, une association qui œuvre pour la réinsertion des personnes très éloignées de l'emploi. Elle nous met à disposition plusieurs personnes, encadrées, qui aident nos équipes à nettoyer et désherber le cimetière.

À l'avenir, nous envisageons d'engazonner certaines allées. Ceci permettra de ne plus avoir à désherber, mais seulement de tondre. Cela facilitera ainsi l'entretien et la gestion des eaux pluviales.

# CHAMBON- FEUGEROLLES



## CIMETIÈRE SANS PESTICIDE

La Ville du Chambon-Feugerolles s'est engagée dans l'abandon des produits phytosanitaires, tout en maintenant la même densité d'espaces verts et en poursuivant une dynamique de fleurissement élaboré.

Labellisée « Commune sans pesticide » en 2021, plus aucun produit phytosanitaire n'est désormais utilisé

par les services municipaux, y compris pour la production des 35 000 plants issus des serres municipales. Ainsi, le cimetière, d'une superficie de 4 hectares, est entièrement entretenu et aménagé au moyen de techniques naturelles respectueuses de l'environnement.

Ce site a été entièrement repensé pour éviter le recours à des produits nocifs, et faciliter l'intervention des agents municipaux qui veillent à maintenir un niveau d'entretien et une propreté optimale dans ce lieu de recueillement, auquel sont fortement attachés les habitants.

Les plantes sauvages y sont désherbées manuellement, certaines allées gravillonnées ont été agrémentées de vivaces qui, outre leur fonction esthétique, résistent au piétinement et nécessitent peu d'entretien.

Des espaces paysagers et massifs fleuris ont enfin été créés principalement en bout d'allées et sur les concessions abandonnées, dans une logique de végétalisation volontaire afin d'atténuer la présence de végétation spontanée.



# CRAINTILLEUX

La mise en place dans la commune de Craintilleux de la labélisation Zéro Pesticide passe avant tout par un désherbage manuel.

Cette opération longue et fastidieuse est en total respect de la nature et de l'environnement.

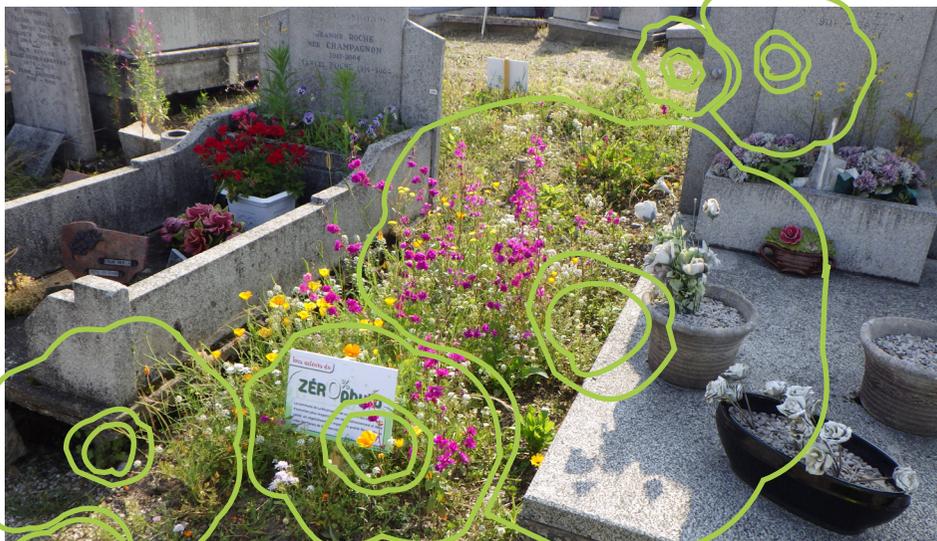
# LA GRESLE



Une société s'occupe cette année (4 fois par an) du désherbage et de l'entretien du bourg. Elle balaye la rue, brosse les bas de murs et brûle les mauvaises herbes.

Le résultat de ce premier grand nettoyage de printemps est plutôt satisfaisant.





# LA RICAMARIE



Dans le cimetière, les allées carrossables sont goudronnées et depuis janvier 2022 les allées piétonnières sont en gazon.



Concernant les concessions échues, depuis 2021, elles sont végétalisées en prairies pour attirer la biodiversité.

# RENAISON



La première action à la sortie de notre village illustre la gestion différenciée (zone laissée en herbes hautes avec un entretien plus soutenu dans les aires de pique-nique). Cela permet de dégager du temps et d'avoir une zone plus naturelle (biodiversité).



La deuxième action dans notre cimetière, une toile de paillage et du gravillon ont été mis en place dans les allées secondaires pour gagner du temps dans le désherbage.

**PETELET Laurent, Mairie de RENAISSON.**



# SAINT-GALMIER

La commune a choisi comme alternative aux produits phytosanitaires, de pailler les massifs. Ceci afin de limiter la pousse des adventices et l'évaporation de l'eau mais aussi pour enrichir le sol naturellement.

Cette technique est utilisée en majorité pour l'ensemble des massifs de la ville de Saint-Galmier.

# SORBIERS



Le cimetière de Sorbiers, est géré sans pesticide depuis 2017.

Les allées ont été progressivement engazonnées et sont entretenues par des actions de tonte et de débroussaillage.

Les zones encore minérales sont entretenues au moyen d'un desherbeur thermique (brûleur à gaz), environ toutes les trois semaines.

Après une action commencée en 2017 la commune de Saint Priest en Jarez a obtenu le label Zéro Pesticide en début d'année 2022.

Cette labellisation est due à l'engagement des différents élus municipaux et au travail exemplaire des services municipaux et particulièrement de l'équipe des espaces verts.

Les actions menées sur les espaces verts, les écoles, les terrains de sports, le cimetière ont permis d'avoir une commune responsable et agréable.

Nous avons observé le retour progressif des oiseaux, et des insectes (notamment les papillons et libellules).



# SAINT-PIEST- EN-JAREZ



Stade de la Bargette



Certaines allées du parc du clos BAYARD ont été refaites afin de limiter le désherbage (pose de nidagravel plus gravier).

# SAINT-MÉDARD EN FOREZ



Nous faisons office de bons élèves car notre commune a effectivement atteint l'objectif Zéro pesticide en 2013 et était la seule à l'atteindre à cette date. Ensuite nous avons signé la charte « objectif Zéro Pesticides dans nos villes et villages » le 29 Juin 2015 , deux ans après avoir atteint l'objectif en même temps que la commune de Chamboeuf et Saint Galmier. Merci à nos employés communaux pour leur travail.

# SAINT-PAUL- EN-CORNILLON



Présentation orale des actions menées lors de la cérémonie de remise du label commune sans pesticide à Saint-Paul-en-Cornillon recevant les invités dans sa collectivité.

*Verger intergénérationnel*

**« Tous nos remerciements à la commune d'accueil  
Saint-Paul-en-Cornillon pour cette journée de remise du  
Label Zéro Phyto 2022 »**

**NOUVELLES COMMUNES LABELISÉES  
ZÉRO PESTICIDE**



**SAINT-PAUL**  
en Cornillon



Commune de La Gresle  
*Bienvenue*



**Saint-Priest  
la Roche**



**CRAINTILLEUX**  
Rhône-Alpes



**Saint-Priest**  
en Jarez



Contact :

Héloïse Risselin, animatrice  
« zéro phyto »  
heloise.risselin@fne-aura.org